

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS118

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 88, supprimer les mots :

« au titre des périodes courant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'alinéa dans la rédaction issue de l'Assemblée nationale.